



PERSONNEL ADMINISTRATIF :

INDISPENSABLES AU FONCTIONNEMENT, INVISIBLES DANS LA RECONNAISSANCE !

Chers collègues,

Pour une véritable reconnaissance de l'engagement et du travail accompli au sein de notre établissement, **le personnel administratif assure chaque jour des missions indispensables au bon fonctionnement du service public pénitentiaire.**

Pourtant, malgré leur investissement constant, leur professionnalisme et leur sens des responsabilités, leur **travail demeure trop souvent dans l'ombre.** Parce que leur action s'exerce principalement en amont des décisions et des missions opérationnelles, les difficultés qu'ils surmontent quotidiennement ainsi que la charge de travail qu'ils assument ne sont pas toujours pleinement mesurées.

Sans leur implication, de nombreuses procédures administratives, financières, RH, logistiques ou organisationnelles ne pourraient être menées à bien. Il est aujourd'hui nécessaire de rappeler le rôle fondamental du personnel administratif et d'appeler à une reconnaissance à la hauteur de son engagement au service de l'institution.

Le bon fonctionnement de notre établissement repose sur l'investissement quotidien de l'ensemble des personnels administratifs, dont le travail constitue un pilier essentiel de l'action de l'administration pénitentiaire. Pourtant, malgré leur implication constante et leur professionnalisme, leur contribution demeure trop souvent méconnue ou insuffisamment valorisée. Chaque jour, les agents administratifs assurent la gestion de dossiers complexes, le suivi de procédures réglementaires, la coordination entre les différents services et la continuité des missions indispensables au fonctionnement de l'établissement. Leur travail, réalisé avec rigueur et discrétion, permet d'anticiper de nombreuses difficultés et de garantir la fluidité des activités au sein de la structure. Cette charge de travail, souvent invisible parce qu'effectuée en amont, ne doit pas être minimisée.

Lorsque tout fonctionne correctement, les efforts consentis passent fréquemment inaperçus. Pourtant, derrière chaque dossier traité, chaque échéance respectée et chaque procédure menée à bien, se trouvent des agents investis qui font preuve d'une grande capacité d'adaptation, de disponibilité et d'un sens aigu du service public. **Il convient de rappeler que sans l'engagement du personnel administratif, de nombreuses missions ne pourraient être accomplies dans des conditions satisfaisantes. Leur expertise, leur réactivité et leur implication contribuent directement à la stabilité et à l'efficacité de l'établissement.**

Par la présente, **FO Justice Basté** souhaite attirer l'attention de la direction sur la nécessité d'une reconnaissance plus marquée du travail accompli par ces personnels. Cette reconnaissance doit tenir compte de la charge de travail réellement supportée, des responsabilités assumées au quotidien et des efforts déployés pour garantir la continuité du service public pénitentiaire. Le personnel administratif mérite que son engagement soit pleinement reconnu et valorisé à la hauteur de sa contribution essentielle au bon fonctionnement de notre institution.

FO Justice Basté tient à saluer l'engagement, le professionnalisme et le sens du service public dont fait preuve l'ensemble du personnel administratif de notre établissement. Souvent confrontés à une charge de travail importante, à des contraintes croissantes et à des responsabilités essentielles au fonctionnement de l'institution, ces agents accomplissent leurs missions avec rigueur et dévouement.

FO Justice Basté réaffirme son soutien indéfectible au personnel administratif et continuera à porter leurs revendications légitimes afin que leur investissement quotidien soit pleinement reconnu et valorisé.

Leur travail est indispensable au bon fonctionnement de notre établissement et mérite le respect, la considération et la reconnaissance de tous.

FO Justice Bastè restera mobilisé pour défendre, accompagner et faire reconnaître l'ensemble des personnels administratifs, véritables chevilles ouvrières de notre administration.

Basse-Terre, le 23 juin 2026

Le bureau local FO Justice Bastè